

METTRE EN LUMIÈRE LES DROITS DE L'HOMME



Droits de l'homme. Libertés démocratiques. La sécurité de ceux qui jouent le rôle de porte-parole. Il ne s'agit pas d'idéaux abstraits, mais des fondements de tout ce que les parlements ont vocation à protéger. Dans le monde entier pourtant, ils sont précipités dans l'ombre.

La campagne 2026 de l'UIP en faveur des droits de l'homme est un appel à remettre ces droits en pleine lumière – et à faire en sorte qu'ils y restent.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

800

Plus de 800 cas de parlementaires, exposés à la détention, à des poursuites pénales et à la persécution à raison de leur travail, sont actuellement examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP.

58

Dans toutes les régions du monde, 58 pays ont constaté une dégradation de la protection des droits de l'homme des parlementaires en 2025.

Dans une démocratie, lorsqu'un parlementaire est réduit au silence, les personnes qu'ils représentent perdent leur voix.

DEUX PILIERS. UNE MISSION.

Mettre en lumière ceux qui sont dans l'ombre.

Des parlementaires du monde entier sont muselés, menacés et persécutés simplement parce qu'ils font leur travail. Lorsqu'une voix est réduite au silence, c'est la démocratie elle-même qui s'affaiblit. La solidarité parlementaire permet de mettre en avant les parlementaires menacés – ce qui envoie un signal fort : aucun parlementaire n'est seul.

Les droits de demain sont conçus dans les parlements d'aujourd'hui.

Les engagements internationaux en matière de droits de l'homme ne deviennent réalité que lorsque les parlements les concrétisent par la législation, le contrôle et la redevabilité. Les parlements ont le pouvoir – et la responsabilité – d'axer toutes leurs actions sur les droits de l'homme. Plus la loi est claire, plus la protection est forte.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE



Exprimez votre solidarité et faites part de votre soutien pour vos homologues parlementaires menacés.



Utilisez l'outil d'auto-évaluation de l'UIP consacré aux droits de l'homme pour agir de manière concrète.



50 ANS À FAIRE LA LUMIÈRE

Célébrer le Comité des droits de
l'homme des parlementaires de
l'UIP (CDHP)

Depuis 1976, le CDHP représente le prisme par lequel la communauté internationale perçoit les violations commises contre les parlementaires et y répond. Au cas par cas et pays par pays, il a mis en lumière des injustices cachées et fait campagne pour la redevabilité lorsqu'il n'y en avait aucune.

Alors que nous célébrons cet anniversaire, une chose est plus claire que jamais : le travail n'est pas terminé. Mais nous sommes toujours aussi résolus.



NOMINATION D'UN CHAMPION

Prix Cremer-Passy
2026

Certains parlementaires en font plus que d'autres. Ils braquent les projecteurs quand d'autres détournent le regard. Ils rendent les parlements – et les personnes qu'ils représentent – meilleurs.

Le Prix Cremer-Passy, du nom des deux fondateurs de l'UIP : William Randall Cremer et Frédéric Passy – tous deux lauréats du Prix Nobel de la paix et défenseurs, tout au long de leur vie, de la paix et de la justice – est décerné tous les ans aux parlementaires en exercice dont la contribution en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et d'un monde plus équitable est remarquable.

Vous connaissez quelqu'un qui mérite cette reconnaissance ?

En 2026, nous recherchons les parlementaires qui ont le plus œuvré pour mettre les droits de l'homme au cœur du débat.

Les nominations sont présentées par l'intermédiaire des groupes géopolitiques de l'UIP, qui sont en droit de mettre en avant deux candidats : une femme et un homme.

Date limite :
le 30 juin 2026

Les propositions sont à
envoyer à l'adresse
suivante : press@ipu.org



**L'AVENIR DES
DROITS S'ÉCRIT
DANS LES
PARLEMENTS.**

www.ipu.org



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.